RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les commandes de reproduction). 2 489 069

PARIS

A1

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

15944

- Dispositif d'allumage de lampe à décharge à courant électrique continu. (54)
- Classification internationale (Int. Cl. 3). H 05 B 41/18; H 01 J 61/84. (51)
- Priorité revendiquée : Japon, 20 août 1980, nº 113.370/80.
 - (41) Date de la mise à la disposition du B.O.P.I. — « Listes » nº 8 du 26-2-1982. public de la demande.....
 - Déposant : Société dite : USHIO DENKI KK, résidant au Japon. (71)
 - Invention de : Shunichi Suzuki et Masaharu Kotaka. (72)
 - Titulaire: Idem (71)
 - Mandataire: Cabinet Z. Weinstein, 20, av. de Friedland, 75008 Paris.

La présente invention concerne généralement et a essentiellement pour objet un dispositif d'allumage ou d'amorçage de lampe à décharge à courant électrique continu ou analogue ainsi que les diverses applications et utilisations résultant de sa mise en oeuvre et les systèmes, ensembles, appareils, équipements et installations pourvus de tels dispositifs.

Dans l'état antérieur de la technique, il est bien connu qu'un dispositif d'allumage, généralement appelé
10 "ballast", est employé pour allumer ou amorcer une lampe à décharge à courant électrique continu, par exemple une lampe à arc court à xénon. Les dispositifs de ballast classiques sont désavantageux en ce qu'ils sont relativement lourds; récemment cependant, des ballasts miniaturisés et
15 légers ont été développés ou mis au point, lesquels adoptent un système commutateur commandé par semiconducteur.

A titre d'exemple, une structure de ballast existante à laquelle estincorporé un système commutateur contrôlé par semiconducteur, sera brièvement décrite et expliquée en se 20 référant à la figure 1 des dessins : dans ce ballast, une source de puissance à courant électrique continu 1 est connectée à un inverseur ou convertisseur 10 comprenant des éléments commutateurs à semiconducteurs ou transistors TR1 et TR2 et un transformateur T1 avec deux sorties 25 d'enroulement secondaire dont l'une 2A est connectée à un redresseur D1. Un circuit filtre 4, composé d'une bobine de réactance L1 à haute fréquence connectée au côté positif du redresseur D1 et d'un condensateur C, est connecté par l'intermédiaire d'un élément détecteur ou 30 capteur S connecté au côté négatif du redresseur D1. La borne de sortie positive du circuit filtrant 4 est connectée, par l'intermédiaire d'un starter ou élément auxiliaire d'amorçage ou d'allumage analogue 5, à une lampe à décharge 6 au côté positif de celle-ci tandis que 35 la borne de sortie négative est connectée à la lampe à décharge 6 au côté négatif de celle-ci. L'inverseur ou convertisseur 10 produit un courant électrique alternatif

à haute fréquence HF de 20 kHz à 100 kHz et, par conséquent, la bobine de réactance ou d'inductance à haute fréquence L1, appropriée à la haute fréquence, est utilisée comme une bobine d'inductance dans le circuit flitrant 4.

La lampe à décharge 6 est alimentée en énergie par 5 le circuit principal composé de l'inverseur ou convertisseur 10, du redresseur D1 et du circuit filtrant 4 précités après stabilisation de l'état de la lampe allumée ou amorcée. En vue du coût d'exploitation le plus bas possible 10 de ce circuit principal, la tension électrique de sortie du circuit principal, pour maintenir l'état initial permanent ou stable de la lampe allumée, est prévue pour être égale ou un peu supérieure à la tension électrique nominale de la lampe à décharge 6. Cependant avec cette 15 conception seule, la transition de la décharge luminescente, à lueur ou par effluves à la décharge par arc, qui est rencontrée au stade initial après démarrage ou amorçage de la lampe à décharge, c'est-à-dire l'allumage de celle -i au moment de l'amorçage, ne se produira pas facilement. 20 Afin de résoudre ce problème, un circuit de fourniture de tension électrique additionnelle ou générateur de survoltage est connecté aux bornes du condensateur C précité. Ce circuit de fourniture de tension électrique additionnelle ou générateur de survoltage se compose ordinairement d'un 25 transformateur, d'un redresseur, d'une résistance et d'un condensateur de charge de tension électrique additionnelle; cependant dans l'exemple représenté sur la figure 1, le transformateur T1 est pourvu d'une seconde sortie 2B dont l'une des extrémités est connectée, par l'intermédiaire 30 d'un circuit monté en série, composé d'une diode redresseuse D2 et d'une résistance R1, au côté positif du condensateur C faisant partie du circuit filtrant 4 précité, l'autre extrémité étant connectée au côté négatif dudit condensateur C. Comme cela ressort de l'exposé précédent, dans cet 35 exemple, le transformateur T1 est ordinairement utilisé à la fois par le circuit principal et par le circuit fournisseur de tension électrique additionnelle tandis que

le condensateur C est aussi ordinairement employé pour le circuit filtrant 4 et pour le condensateur de charge de tension électrique additionnelle.

Par ailleurs, le signal, provenant de l'élément

5 capteur ou détecteur de courant précité S, est appliqué
en tant que signal de réaction ou de rétro-action, à un
circuit de commande ou de réglage de largeur ou de durée
d'impulsion 8 composé d'un amplificateur d'erreur EA
connecté à une source de tension électrique de référence

10 V_{ref} et d'un modulateur d'impulsions en durée ou par
impulsions à largeur variable PWM connecté à un oscillateur
OSC pour régler, c'est-à-dire pour augmenter ou diminuer
la durée ou largeur d'impulsion de commutation des éléments
commutateurs précités à semiconducteurs TR1 et TR2 par

15 l'intermédiaire d'un circuit d'attaque ou d'excitation 9
en contrôlant ou commandant ainsi l'intensité du courant
électrique fourni à la lampe à décharge 6, de façon que
cette intensité soit constante.

Lorsque le starter ou organe d'amorçage 5 est

20 actionné, de manière que la lampe à décharge 6 subisse
une rupture diélectrique ou décharge disruptive, beaucoup
d'énergie de charge du condensateur C se décharge instantanément d'abord en donnant ainsi naissance à la transition
passant de la décharge luminescente, à lueur ou par

25 effluves à la décharge par arc, qui est constatée pendant
le stade initial d'allumage, de sorte que la lampe à
décharge 6 prend l'état subséquent d'allumage en régime
permanent.

Dans le dispositif d'allumage classique d'une telle structure, pour lampe à décharge à courant électrique continu, aucune transition continue ou régulière et positive, pour passer de la décharge luminescente, à lueur ou par effluves à la décharge par arc, n'a encore été accomplie; il s'est avéré qu'un allumage raté se produit encore dans beaucoup de cas. Une explication succinte sera donnée ici à ce sujet. Comme le condensateur C, ayant été chargé par le circuit fournisseur de tension électrique

additionnelle, décharge brusquement le potentiel électrique chargé au temps t_0 lorsque le starter ou dispositif d'amorçage 5 est actionné, la tension électrique de lampe V_{I.}, au moment d'amorçage de la lampe à décharge 6, chute 5 depuis le niveau de la tension électrique additionnelle \boldsymbol{V}_{Δ} , comme cela est indiqué sur la figure 2(A); il en résulte que l'intensité $\mathbf{I}_{\mathbf{L}}$ du courant électrique de lampe s'accroît soudainement à l'instant to et atteint une intensité de courant électrique de pointe ou de crête au temps t1 succédant immédiatement au temps t_0 , puis décroît comme cela est représenté sur la figure 2(B). Au moment t2, la tension électrique de lampe V_{I.} est d'environ 1,5 à 3 fois supérieure à la tension électrique nominale ou de service V_B de la lampe, pendant que l'intensité de courant électrique de lampe $\mathbf{I}_{\mathbf{L}}$ diminue de façon à devenir inférieure à la moitié de l'intensité de courant électrique nominale de lampe I_B . En outre, à l'instant t_3 , après un moment à partir de l'instant t2, la lampe à décharge 6 arrive à parvenir à l'état allumé en régime permanent, conformément aux caractéristiques de régime de service de la lampe à décharge 6. Pendant que le temps s'écoule de l'instant à l'instant t_3 , l'allumage manqué ou infructueux se produit, de sorte que la lampe à décharge 6 n'est finalement pas allumée.

La cause d'un tel phénomène a été étudiée en partant de plusieurs points de vue différents; il a ainsi été estimé que le phénomène est causé par le fait que l'intensité de courant électrique de pointe ou de crête Ip apparaît trop tôt. Plus particulièrement, c'est à l'instant t₁, immédiatement après que le starter ou dispositif d'amorçage 5 a été actionné comme cela a été décrit précédemment, que l'intensité de courant électrique de lampe I_L atteint la valeur maximale de pointe ou de crête I_P. A ce moment, la tension électrique de lampe V_L est suffisamment élevée pour donner naissance à la seule décharge luminescente, à lueur ou par effluves. En outre, comme la cathode de la lampe à décharge 6 n'a pas encore

eté suffisamment chauffée, l'écoulement du courant électrique à intensité de pointe ou de crête $I_{\mathbf{p}}$ a seulement pour résultat l'accroissement de l'aire de la région, sur la surface de cathode, où se produit la décharge lumines-5 cente, à lueur ou par effluves avec une densité de courant électrique constante. Cela signifie que l'écoulement du courant électrique d'intensité de pointe ou de crête I_p ne contribuera pas à rendre la tache d'arc nécessaire pour la transition de passage à la décharge en arc. Ceci signifie que, pour faciliter la transition de passage de la décharge luminescente, à lueur ou par effluves à la décharge en arc, il est nécessaire d'appliquer beaucoup d'énergie de charge en provenance du circuit générateur de tension électrique additionnelle à la lampe à décharge par l'intermédiaire du condensateur C et de tenir compte aussi du moment où l'intensité de courant électrique de pointe ou de crête Ip apparaît. La simple fourniture de cette grande quantité d'énergie de charge à la lampe à décharge n'aura pas toujours pour résultat un allumage réussi de la lampe à décharge.

10

15

20

25

30

Par conséquent en résumé, la présente invention a pour but de créer un dispositif d'allumage nouveau et perfectionné pour lampe à décharge à courant électrique continu, adoptant un système commutateur commandé par semiconducteur. A cet effet, le dispositif d'allumage de lampe à décharge à courant électrique continu est caractérisé, conformément à la présente invention, en ce qu'au moment de l'amorçage de l'allumage de la lampe à décharge à courant électrique continu, la transition, pour passer de la décharge luminescente, à lueur ou par effluves à la décharge en arc, est facilitée de façon à allumer positivement la lampe à décharge après que la lampe ait été amorcée pour s'allumer.

L'invention sera mieux comprise, et d'autres

55 buts, caractéristiques, détails et avantages de celle-ci
apparaîtront plus clairement à la lecture de la description
explicative qui va suivre en se reportant aux dessins

schématiques annexés donnés uniquement à titre d'exemples non limitatifs illustrant divers modes de réalisation spécifiques actuellement préférés de l'invention et dans lesquels:

- 5 la figure 1 représente un schéma de circuit explicatif d'un dispositif classique d'allumage de lampe à décharge à courant électrique continu;
- les figures 2(A) et 2(B) sont aussi des diagrammes explicatifs montrant les caractéristiques de
 10 variation respectivement de la tension électrique de lampe en fonction du temps et de l'intensité de courant électrique de lampe en fonction du temps du dispositif classique d'allumage de lampe à décharge à courant électrique continu représenté sur la figure 1;
- la figure 3 représente un schéma de circuit explicatif du dispositif d'allumage de lampe à décharge à courant électrique continu conforme à la présente invention;
- la figure 4 représente un schéma de circuit montrant un exemple de source d'alimentation de puissance 20 à courant électrique continu;
 - la figure 5 représente un schéma de circuit montrant un exemple d'élément capteur ou détecteur de courant électrique et de circuit de commande de durée d'impulsion;
- 25 la figure 6 représente un schéma de circuit montrant un exemple d'amplificateur d'erreur;
 - la figure 7 représente un schéma de circuit illustrant un exemple d'oscillateur;
- les figures 8(A) à 8(C) représentent respective-30 ment les formes d'onde de sortie de l'oscillateur, le circuit générateur d'ondes en dents de scie et le circuit de réglage de temps mort;
- la figure 9 représente un schéma de circuit montrant un exemple de circuit générateur d'ondes en dents de scie;
 - la figure 10 représente également un schéma de circuit illustrant un exemple de circuit de réglage de

temps mort;

- la figure 11 représente un schéma de circuit montrant un exemple de circuit d'attaque ou d'excitation;
- la figure 12 représente un schéma de circuit 5 montrant un exemple de source auxiliaire d'alimentation de puissance;
 - la figure 13 représente un schéma de circuit montrant un exemple de starter ou de dispositif analogue d'amorçage;
- les figures 14(A) et 14(B) sont des diagrammes explicatifs des caractéristiques de variation respectivement de la tension électrique de lampe en fonction du temps et de l'intensité du courant électrique de lampe en fonction du temps, du dispositif représenté sur la figure 3; et
- la figure 15 représente un schéma de circuit montrant une partie essentielle d'une autre forme d'exécution du dispositif d'allumage de lampe à décharge à courant électrique continu selon l'invention.

La présente invention sera mieux comprise à partir 20 de la description suivante, faite, à titre d'exemple, de modes de réalisation préférés, non limitatifs, qui est donnée seulement à titre d'illustration en se référant aux dessins annexés.

En se reportant maintenant à la figure 3, une

25 source d'alimentation de puissance à courant électrique
continu, un inverseur ou convertisseur 10 composé d'éléments
commutateurs semiconducteurs TR1 et TR2 et d'un transformateur T1, un redresseur D1, un élément détecteur ou capteur
de courant électrique S, un circuit filtrant 4 composé

30 d'une bobine d'inductance ou de réactance à haute fréquence L1
et d'un condensateur C, un circuit fournisseur de tension
électrique additionnelle, un circuit de commande ou de
réglage de durée d'impulsion 8 et un circuit d'attaque ou
d'excitation 9, qui sont semblables à ceux décrits précé35 demment en corrélation avec le dispositif classique
représenté sur la figure 1, forment ensemble un système

de circuit tel que représenté sur la figure 3; dans ce

système de circuit, le condensateur C, dans le circuit filtrant 4, est connecté, par la sortie positive de celui-ci, au côté positif de la lampe à décharge 6 au moyen d'un starter ou dispositif analogue d'amorçage 5 tandis que le côté de sortie négative dudit condensateur C est connecté à travers une bobine d'inductance ou de réactance à basse fréquence L2 à la lampe à décharge 6 au côté négatif de celle-ci.

Dans le système de circuit précité, la source 10 d'alimentation de puissance à courant électrique continu 1 utilisée est un circuit de puissance à courant électrique continu qui est formé par un redresseur en pont RC1 connecté à une source commerciale d'alimentation de puissance à courant électrique alternatif AC et par un 15 condensateur C5 connecté au redresseur RC1 à la borne de sortie de celui-ci comme cela est indiqué sur la figure 4.

Dans l'exemple d'élément détecteur ou capteur de courant électrique S et de circuit de commande ou de réglage de largeur d'impulsion 8 représentés sur la figure 5, 20 l'élément détecteur de courant électrique S comprend une résistance détectrice de courant électrique R5. La source de tension électrique de référence V_{ref} est formée par un circuit monté en série composé d'une diode de Zener DZ1 mise à la masse ou à la terre et d'une résistance R8 25 connectée à une source auxiliaire de puissance 20 (+E), la grandeur de sortie, provenant du point commun de connexion ou de jonction entre la diode de Zener DZ1 et la résistance R8 précitées, est appliquée, conjointement avec la grandeur de sortie 30 provenant dudit élément détecteur de courant électrique S, respectivement aux deux bornes d'entrée de l'amplificateur d'erreur EA.

Un exemple d'amplificateur d'erreur EA est représenté sur la figure 6. Comme on le voit sur cette figure, 35 l'amplificateur d'erreur EA comporte un amplificateur opérationnel OPA1 conjointement avec des résistances diviseuses de tension électrique R10 et R11, qui produisent

un signal d'inversion d'entrée à l'amplificateur opérationnel OPA1 en provenance des sorties de l'élément détecteur de courant électrique S et de la source de tension électrique de référence V_{ref} précités , et des résistances 5 diviseuses de tension électrique R12 et R13 qui produisent un signal de non-inversion d'entrée à l'amplificateur opérationnel OPA1 en provenance des sorties précitées. Les repères R14, R15 et R16 désignent des résistances et le repère C10 désigne un condensateur compensateur de 10 phase. Le signal de sortie , provenant de l'amplificateur opérationnel OPA1, croît ou décroît en niveau par référence à l'intensité de courant électrique nominale ou de service de la lampe à décharge 6, c'est-à-dire qu'il augmente de niveau avec l'accroissement de l'intensité de courant 15 électrique s'écoulant réellement lorsque le signal d'inversion d'entrée décroît tandis que le signal de sortie croîtra avec la décroissance de l'intensité de courant électrique de lampe.

La figure 7 représente un exemple de circuit
20 oscillateur OSC; dans ce circuit, les repères NOT1 et
NOT2 désignent des circuits NON ou inverseurs, les repères
D5 et D6 désignent des diodes, les repères R18 et R19
désignent des résistances et les repères C15 et C16
désignent des condensateurs respectivement. Cet oscillateur
25 OSC engendre un signal de sortie carré, rectangulaire ou
en créneaux V_{OSC} comme cela est indiqué sur la figure 8(A).

Le modulateur de durée d'impulsion PWM, représenté sur la figure 5, comprend un circuit générateur de signaux à ondes en dents de scie RAMP qui, recevant le signal en provenance de l'oscillateur OSC, produit un signal à ondes en dents de scie. Cet exemple de circuit générateur de signaux à ondes en dents de scie RAMP comprend, comme cela est indiqué sur la figure 9, un circuit NON ou inverseur NOT5 auquel est appliqué le signal provenant de l'oscillateur OSC, un transistor TR5 connecté, par la base de celui-ci à travers une résistance 20, audit circuit NON ou inverseur NOT5 et un amplificateur opérationnel OPA5

connecté, au moyen d'une résistance R21, au transistor TR5 au collecteur de celui-ci. Les repères R22 et R23 désignent des résistances et le repère C20 désigne un condensateur. Le circuit générateur de signaux à ondes en dents de scie RAMP produit un signal à ondes de scie V_{RAMP} de la même fréquence que la fréquence d'oscillation de l'oscillateur OSC comme cela est indiqué sur la figure 8(B).

Un comparateur COM1 du modulateur de durée d'impulsion PWM compare le signal de sortie, provenant de 1 l'amplificateur d'erreur précité EA (représenté en lignes discontinues en traits interrompus sur la figure 8(B), par exemple), au signal de sortie provenant du circuit générateur de signaux à ondes en dents de scie RAMP pour produire un signal de sortie de "bas niveau" quand la tension électrique de sortie V_{EA} provenant de l'amplificateur d'erreur EA est supérieure à la tension électrique du signal à ondes en dents de scie, et un signal de sortie de "haut niveau" lorsque la tension électrique de sortie V_{EA} est inférieure.

La grandeur de sortie, provenant d'une porte ET AND1, est un produit logique de la grandeur de sortie du comparateur précité COM1 par le signal de sortie $V_{\rm OSC}$ de l'oscillateur OSC et, par conséquent, la grandeur de sortie est un signal modulé en durée d'impulsion de la grandeur de sortie $V_{\rm OSC}$ de l'oscillateur OSC.

20

25

35

La grandeur de sortie de la porte ET AND1 est appliquée à la borne d'entrée T d'un circuit flip-flop ou multivibrateur bistable ou bascule FF et les sorties des portes ET AND2 et AND3, connectées aux bornes de sortie Q et Q dudit circuit flip-flop ou multivibrateur bistable ou bascule FF, sont le produit logique des grandeurs de sortie du circuit formant bascule FF, de la porte ET AND1 et d'un circuit de réglage de temps mort DEAD.

Le circuit de réglage de temps mort DEAD sert à empêcher les éléments commutateurs à semiconducteurs TR1 et TR2 de subir une conduction à courants électriques croisés qui a pour effet de rendre les deux éléments commutateurs

conducteurs en même temps , en raison de la période prolongée de conduction (durée d'emmagasinage) due à la charge emmagasinée dans les bases des éléments TR1 et TR2; comme cela est indiqué sur la figure 10, par exemple,

5 ce circuit est formé par un comparateur COM5 auquel sont appliqués le signal de sortie du générateur de signaux à ondes en dents de scie RAMP et la tension électrique +E de la source auxiliaire de puissance 20 shuntée par des résistances diviseuses de tension électrique R25 et R26

10 branchées en parallèle. La forme d'onde de sortie VDEAD de ce circuit de réglage de temps mort DEAD est telle que représentée sur la figure 8 (C) par exemple et c'est seulement pendant que ce signal est à un haut niveau que les portes ET AND2 et AND3 sont ouvertes.

La figure 11 représente un exemple de circuit 15 d'attaque ou d'excitation 9. Dans cet exemple, le circuit d'attaque 9 comprend deux transistors TR10 et TR11 connectés l'un à l'autre par leurs émetteurs et auxquels est appliquée la grandeur de sortie du circuit précité de commande de durée d'impulsion 8, ainsi qu'un transformateur T5. Les repères R30 et R31 désignent des résistances et les repères D10 et D11 désignent des diodes. Les bornes de sortie a et b sont connectées aux éléments commutateurs à semiconducteurs TR1 et TR2 respectivement aux bases de 25 ceux-ci et la borne c, du point intermédiaire de l'enroulement primaire du transformateur T5, est connectée à la jonction N, indiquée sur la figure 3, des émetteurs mutuellement connectés des éléments commutateurs TR1 et TR2. Le point intermédiaire de l'enroulement secondaire 30 du transformateur T5 est connecté à la source auxiliaire de puissance 20.

La figure 12 représente un exemple de source auxiliaire de puissance 20 qui applique une tension électrique requise à l'amplificateur d'erreur EA, au modulateur de durée d'impulsion PWM, à la source de tension électrique de référence $V_{\rm ref}$ et au circuit d'attaque 9 précités. Cet exemple de source auxiliaire de puissance 20 comprend un

transformateur T10 dont l'enroulement primaire est connecté à la source commerciale d'alimentation de puissance à courant électrique alternatif, et un redresseur RC5 connecté à l'enroulement secondaire du transformateur T10, pour produire une tension électrique constante à courant continu +E stabilisée par des diodes de Zener DZ5 et DZ6, des transistors TR15, TR16 et TR17, des condensateurs C25, C26 et C27, airsi que des résistances R35, R36, R37, R38 et R39.

Un exemple de starter ou de dispositif analogue 10 d'amorçage 5 est représenté sur la figure 13; dans cet exemple, un circuit monté en série , composé d'une résistance R40 et d'un condensateur C30 d'excitation de starter, est connecté en parallèle aux bornes du condensateur C du circuit filtrant précité 4. Aux bornes de ce condensateur 15 C30 est connecté un enroulement primaire d'un transformateur à impulsions à haute tension électrique PT à travers un thyristor Th, en formant un circuit fermé. A l'enroulement secondaire du transformateur à impulsions à haute tension 20 électrique PT est connecté l'enroulement primaire de la bobine de Tesla TC au moyen d'un condensateur de démarrage C31 et d'une diode D20, tandis qu'un intervalle de décharge ou éclateur G est connecté en parallèle audit condensateur C31 et audit enroulement primaire de la bobine de Tesla TC, ces trois éléments formant un circuit fermé: L'enroulement 25 secondaire de la bobine de Tesla TC est connecté, par l'une de ses extrémités, à la borne de sortie positive du circuit filtrant précité 4 tandis que l'autre extrémité est connectée à l'anode de la lampe à décharge 6; de cette manière, l'enroulement secondaire de la bobine de Tesla TC est inséré dans le circuit fermé précité. La tension électrique d'allumage du thyristor précité Th est réglée tension électrique additionnelle fournie par le condensateur C précité.

Dans cet exemple de starter ou dispositif d'amorçage 5, le condensateur C30 est chargé et déchargé de façon répétée sous l'action commutatrice du thyristor Th

35

avec pour résultat qu'une haute tension électrique à haute fréquence est induite dans l'enroulement secondaire du transformateur à impulsions à haute tension PT en chargeant ainsi le condensateur C31. Ensuite, lorsque la tension électrique de charge du condensateur C31 atteint la tension électrique d'amorçage de décharge de l'intervalle de décharge ou éclateur G, le potentiel chargé dans le condensateur C31 est déchargé à travers l'enroulement primaire de la bobine de Tesla TC, de sorte que l'impulsion à haute tension électrique, induite dans l'enroulement secondaire de la bobine de Tesla TC, est appliquée à la lampe à décharge 6 qui sera ainsi allumée.

Dans le dispositif conforme à la présente invention, tel qu'il a été décrit dans l'exposé précédent, lorsque le starter ou dispositif d'amorçage 5 est actionné, la tension électrique de lampe $\mathbf{V}_{\mathbf{L}}$ chute depuis la tension électrique additionnelle V_{Λ} du condensateur C chargé par le circuit fournisseur de tension électrique additionnelle comme cela est indiqué sur la figure 14(A), tandis que l'intensité $I_{\scriptscriptstyle T}$ 20 du courant électrique de lampe est limitée à une valeur quelque peu plus grande que l'intensité nominale de courant électrique $I_{\rm R}$ par la bobine d'inductance ou de réactance à basse fréquence L2 comme cela est indiqué sur la figure 14(B); puis, elle croît progressivement et atteint 25 l'intensité de courant électrique de pointe ou de crête I_p à l'instant t_5 . En effet, à la différence du cas classique dans lequel l'intensité du courant électrique de pointe ou de crête I_p s'écoule lorsque la décharge luminescente ou à lueur se produit quand la tension électrique de lampe VI. 30 est suffisamment élevée, l'intensité de courant électrique de lampe \mathbf{I}_{L} , lorsque la tension électrique de lampe \mathbf{V}_{L} est suffisamment élevée, est supprimée à une intensité relativement faible près, en provoquant ainsi une décharge luminescente ou à lueur en un point de sommet très petit 35 de la cathode de la lampe à décharge 6 pour chauffer la cathode tout en supprimant la valeur de crête de l'intensité de courant électrique de pointe In jusqu'à un bas niveau

pour prolonger cette durée de chauffage de cathode, en produisant ainsi efficacement une tache d'arc sur le point de sommet de la cathode. Il en résulte, dans la lampe à décharge 6, qu'une transition continue ou régulière de passage 5 de la décharge luminescente ou à lueur à la décharge en arc est accomplie après le temps t₅ et la lampe 6 prend positivement l'état allumé en régime permanent au moment to succédant immédiatement à l'instant t, comme cela est indiqué sur les figures 14(A) et 14(B).

10

Comme cela a été décrit dans l'exposé précédent, le moment, où l'intensité de courant électrique de pointe ou de crête Ip apparaît conjointement avec la décharge du condensateur C, est contrôlé ou commandé par la bobine d'inductance ou de réactance à basse fréquence, conformément 15 à la présente invention, en établissant ainsi des conditions auxquelles la tache d'arc peut être facilement réalisée. Ainsi, la transition de passage de la décharge luminescente ou à lueur à la décharge en arc, à l'instant initial de démarrage ou d'amorçage de la lampe à décharge, est 20 facilitée.

Dans un tel but, la bobine d'inductance ou de réactance à basse fréquence L2 peut être telle que celle qui présente une caractéristique de fréquence par laquelle le moment, où l'intensité de courant électrique de pointe 25 ou de crête Ip apparaît, peut être retardé ou différé d'environ 300 microsecondes ou plus.

La figure 15 représente la partie essentielle d'un autre mode de réalisation conforme à la présente invention. Dans ce cas, l'insertion d'une diode D3 en parallèle avec 30 la bobine d'inductance ou de réactance à basse fréquence L2 améliorera davantage l'aptitude d'allumage à l'amorçage de l'allumage. Une résistance peut être insérée à la place de la diode D3 précitée. De même dans l'exemple représenté sur la figure 3, la bobine de réactance à basse fréquence 35 L2 est interposée entre le côté négatif du condensateur C et la lampe à décharge 6; cependant, l'interposition de la bobine de réactance L2, entre le côté positif du condensateur C et la lampe à décharge 6 au lieu ou en plus de

l'agencement précité, aura le même effet pour résultat.

Comme dans ce qui précède, la présente invention crée un dispositif d'allumage de lampe à décharge à courant électrique continu dans lequel la transition de passage de la décharge luminescente ou à lueur à la décharge en arc est facilitée au démarrage de l'amorçage de la décharge en permettant ainsi d'allumer positivement la lampe à décharge après l'amorçage de l'allumage.

REVENDICATION

Dispositif d'allumage de lampe à décharge à courant électrique continu, adoptant un système commutateur commandé par semiconducteurs caractérisé en ce qu'il comprend :

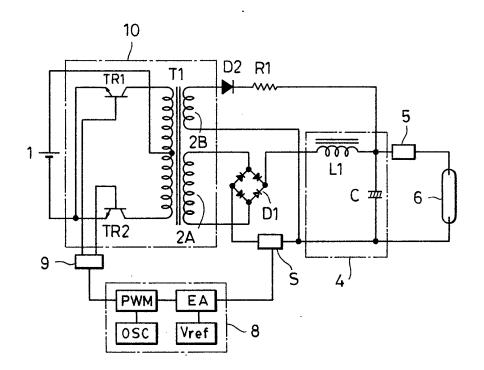
- un circuit redresseur (D1) et un circuit filtrant (4) connectés, dans cet ordre de succession, à un inverseur (10) comportant des éléments semiconducteurs;

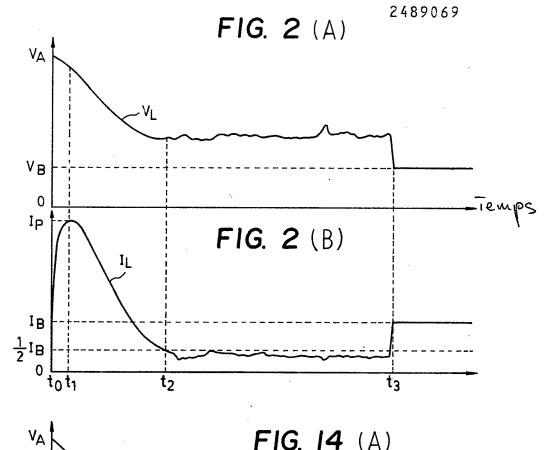
5 .

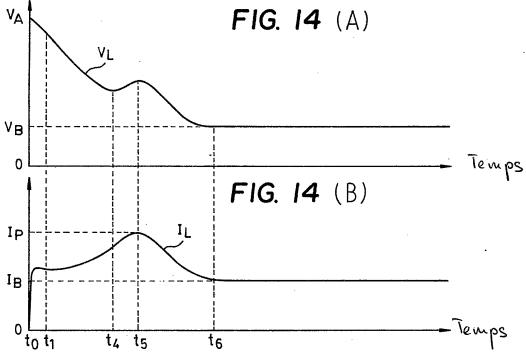
10

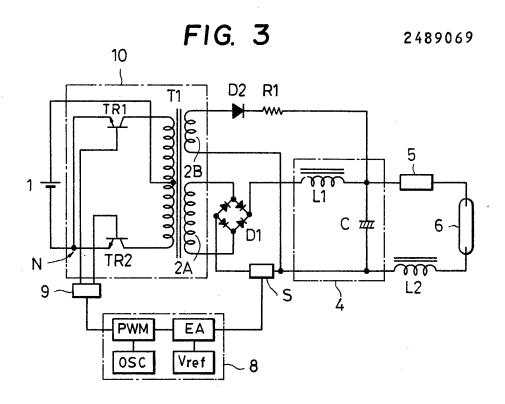
- un circuit fournisseur de tension électrique addition--nelle (20) connecté audit circuit filtrant à la sortie de celui-ci ; et
- une bobine de réactance à basse fréquence (L2) interposée entre le côté de sortie dudit circuit filtrant et une lampe à décharge à courant électrique continu à allumer (6).

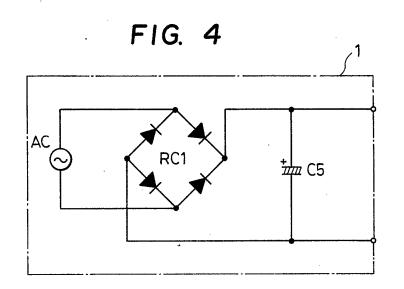
FIG. I



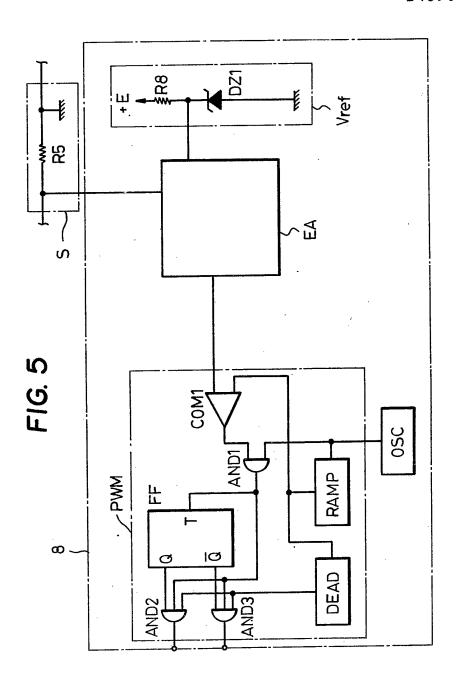








2489069



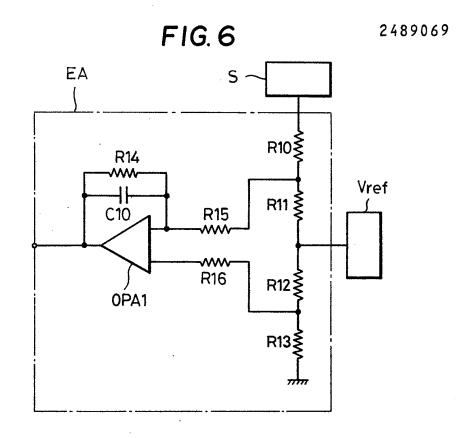


FIG. 7

R18

D5

R19

D6

NOT1

Sortice

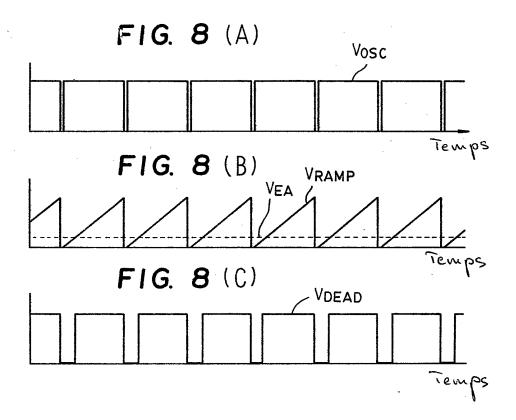


FIG. 9

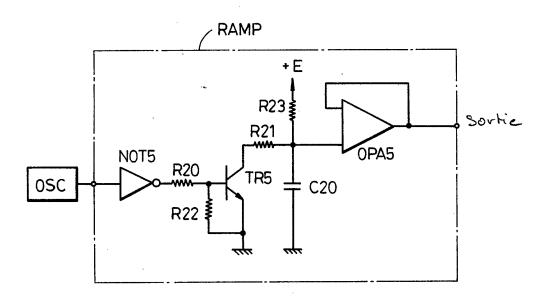


FIG. 10

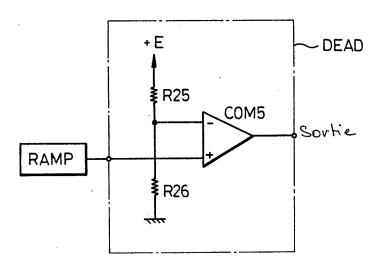


FIG. II

D10 +E

T5 TR10

R30 88999 TR11

D11 TR11

FIG. 12

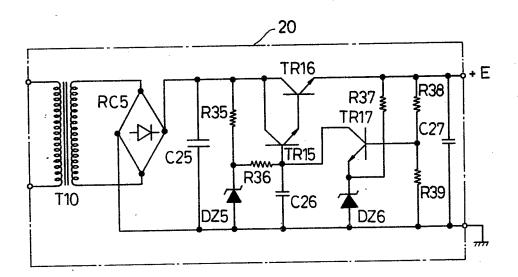


FIG. 13

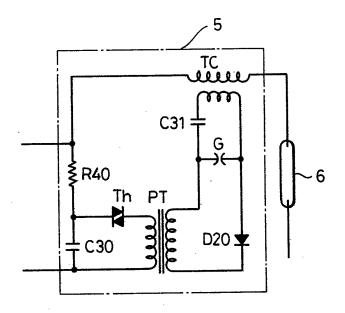


FIG. 15

